

PBI

ACTUAIRES ET
CONSEILLERS

Les innovations institutionnelles porteuses : miser sur ce qui a fait ses preuves

**Colloque de l'Observatoire de la
retraite**

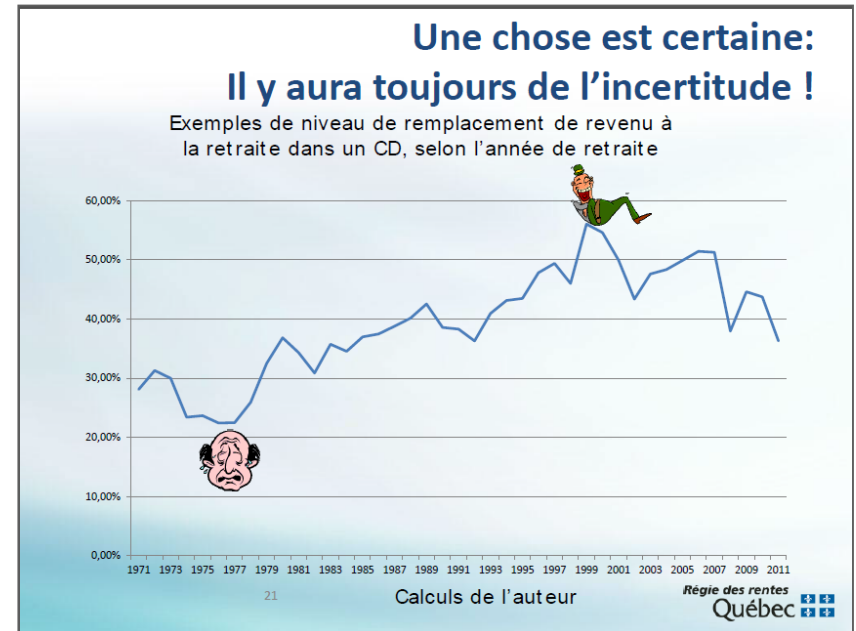
18 septembre 2018

Principaux types de régimes

Régimes	
REÉR	Individuel / non-immobilisé / risque au membre
CD (RRS)	Collectif / immobilisé / risque au membre
PD Loi RCR	Cotisation fixe du membre / cotisation employeur variable et employeur responsable de tout déficit (sauf si partage de risque) / droits garantis
PD RRFS	Cotisation fixe de l'employeur / coussin de sécurité prescrit / partage de risque entre travailleurs et retraités / les travailleurs supportent les risques de déficit en cours d'existence
Prestations Cibles	Cotisation fixe de l'employeur / partage de risque entre travailleurs et retraités

Régimes CD : principales préoccupations

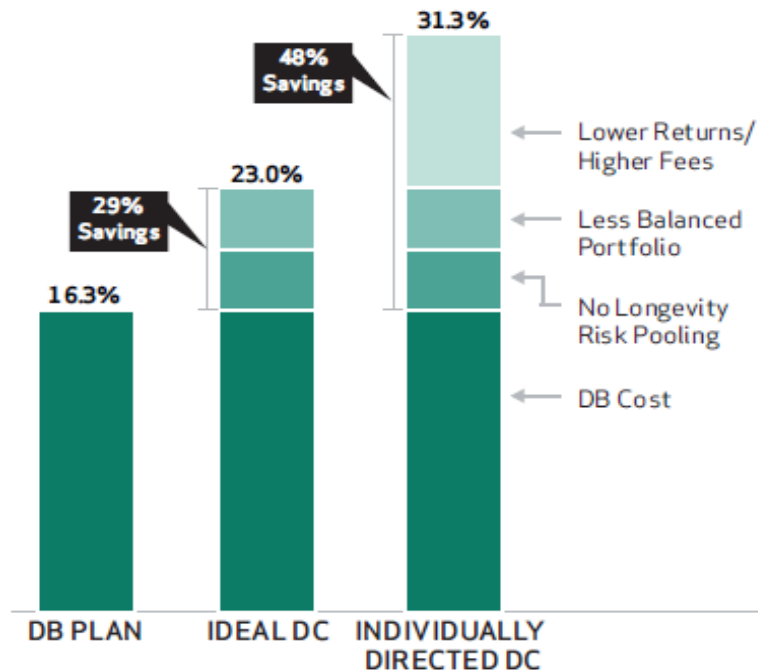
- Rendement net des frais insuffisant
- Aucune mutualisation des risques de rendement/survie



Référence : Conférence de G. Langis, actuaire en chef, Régie des rentes du Québec, septembre 2012

Régimes CD vs PD : retour sur l'investissement?

Figure 1:
Cost of DB and DC Plans as a Percentage
of Payroll



Étude : *Still a Better Bang for the Buck An Update on the Economic Efficiencies of Defined Benefit Pensions*, National Institute on Retirement Security, décembre 2014 Par William B. Fonia, FSA, et Nari Rhee, PhD (mise à jour de l'étude de 2008)

Améliorations possibles pour les CD

- Regrouper les régimes CD, lorsque possible (secteurs) :
 - Diminuer les frais
 - Augmenter/optimiser les options de placements
- Offrir des options de décaissement (prestations variables) qui diminuent le risque individuel :
 - Gestion collective et professionnelle des fonds lors de la retraite
- Transférer (indirectement) le risque de longévité aux régimes publics
- Mettre en place des mécanismes d'achat de rente :
 - Exemple : acheter annuellement une rente payable à compter de l'âge X (75 ans par exemple)

Avantages des régimes à prestations déterminées

- Plus grande prévisibilité des prestations
- Plus de sécurité pour les participants
- Meilleure gestion de la main-d'œuvre
- Meilleur rendement du capital investi (long terme)
- Mutualisation des risques sur une très longue période
- Permet de faire face aux risques de façon collective et non individuelle (rendements et survie)

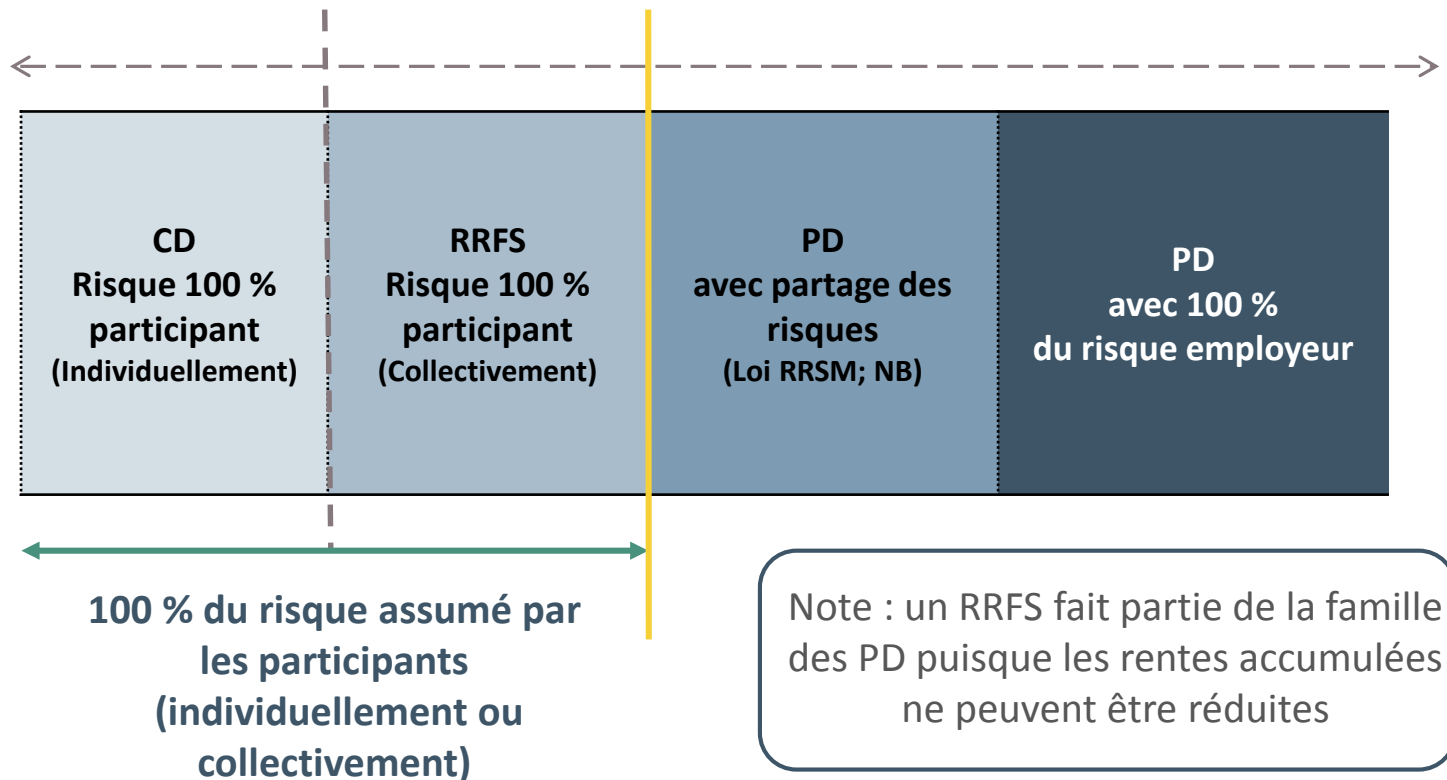
Ce qui n'a pas marché

- Mauvaise capitalisation des objectifs retraite
- Congés de cotisation/sous-évaluation des coûts :
 - Absence de réserve ou de marge
- Améliorations sans tenir compte d'un contexte intergénérationnel
- Dans un contexte général de :
 - Baisse des taux des obligations
 - Amélioration de l'espérance de vie
 - Maturité croissante

Apprendre de l'expérience passée : l'action plutôt que la réaction

Comprendre et gérer ses risques!

Type de régime et partage du risque



En cours d'existence



À la terminaison



Source : *Avenir des régimes complémentaires de retraite – Mettre la table pour une réflexion éclairée*, Georges Langis, Actuaire en chef, Régie des rentes du Québec, 4 octobre 2011

En cours d'existence

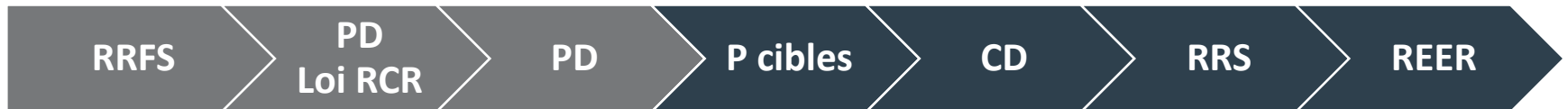


À la terminaison



Source : *Avenir des régimes complémentaires de retraite – Mettre la table pour une réflexion éclairée*, Georges Langis, Actuaire en chef, Régie des rentes du Québec, 4 octobre 2011

En cours d'existence

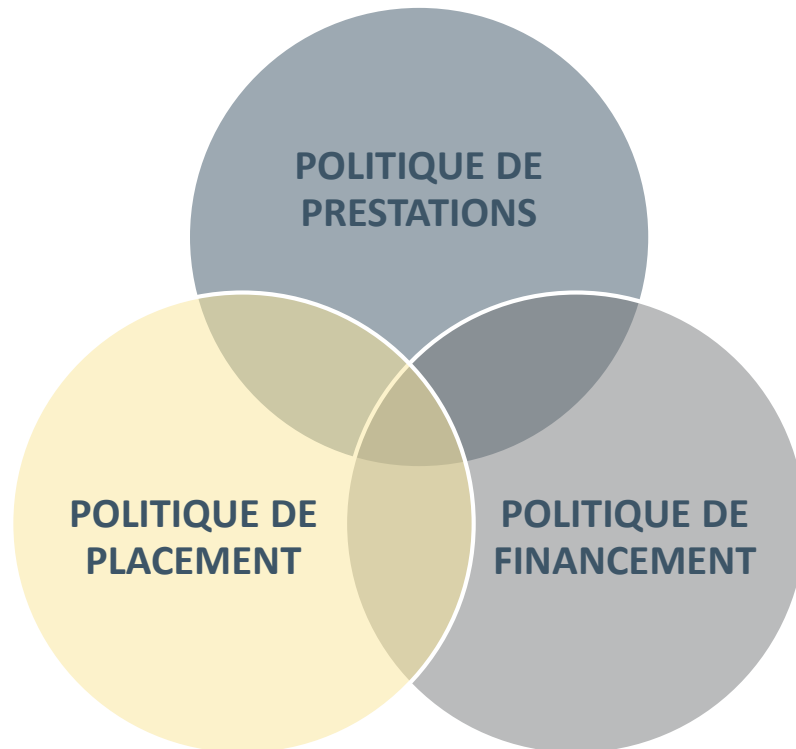


À la terminaison



Source : *Avenir des régimes complémentaires de retraite – Mettre la table pour une réflexion éclairée*, Georges Langis, Actuaire en chef, Régie des rentes du Québec, 4 octobre 2011

Une saine gouvernance



- Les politiques sont interreliées
- Objectifs du promoteur :
 - Maintenir les bénéficiaires
 - Santé financière du régime
 - Stabilité des coûts
- Évaluation actuarielle doit tenir compte de ces trois politiques

Principes et objectifs de la politique de financement

Politique de financement = « Plan de match » retraite

Objectifs de financement :

- Assurer le versement continu des prestations promises
- Protection des prestations de retraite dans le cas de terminaison du régime
- La question est « Comment s’y rendre? »

Voulons-nous contrôler la volatilité des contributions?

Quel niveau de « coussin » faut-il?

Quand voulons-nous utiliser les surplus/excédents?

Voilà pourquoi la politique de financement

Exemples de mécanismes de gestion des risques

- Marge pour écarts défavorables dans le taux d'actualisation (réserve implicite)
- Réserve (provision pour écarts défavorables)
- Capitalisation d'un fonds de stabilisation et/ou d'indexation (réserve explicite)
- Sujet aux exigences législatives
- Fonction du niveau de stabilité des cotisations/de sécurité des prestations recherché (et d'équité)

Comparaison des mécanismes

Secteur	
Municipal	<p>Volet antérieur : gains transférés à la réserve (sert à payer 50 % des déficits futurs) + marge dans taux d'actualisation</p> <p>Volet futur : financement d'un fonds de stabilisation (minimum 10 % de la cotisation d'exercice + marge optionnelle dans taux d'actualisation)</p>
Privé	<p>Provision de stabilisation (application rétroactive) selon une cible en lien avec le risque de la politique de placement</p> <p>Financée par les gains et par des cotisations spéciales de stabilisation de l'employeur</p> <p>Marge optionnelle dans taux d'actualisation</p>
RRFS	Sera couvert dans les prochaines pages

Origine des RRFS : une convergence des besoins

- Besoins exprimés par les travailleurs :
 - Préfèrent un régime à prestations déterminées (considéré comme supérieur au régime à cotisation déterminée)
 - Prêts à assumer le risque collectivement
 - Exprimés pour la première fois en 2000 par des représentants de travailleurs
- Point de vue des employeurs :
 - Désirent un engagement financier fixe :
 - Au niveau de la gestion de leur liquidité
 - Au niveau de leur charge comptable

Caractéristiques propres à un RRFS

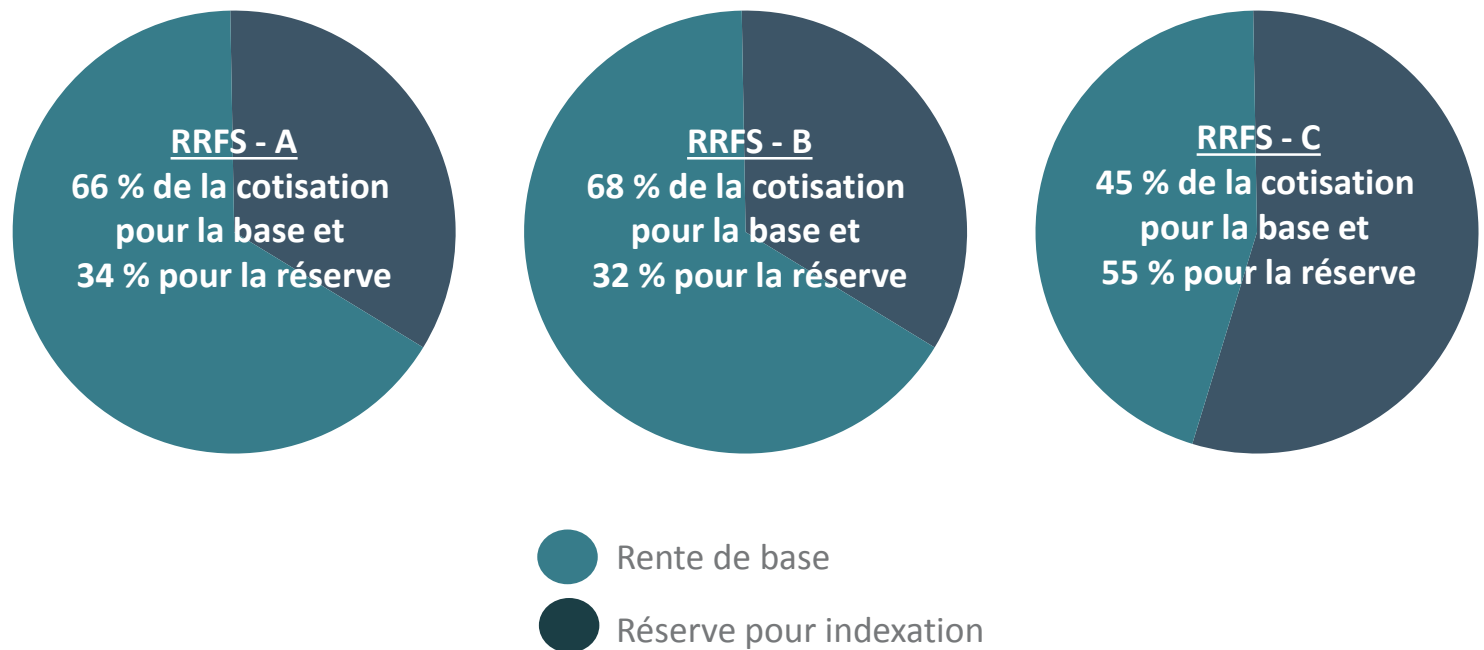
- Régime PD de type « carrière indexée »
- Règles claires sur les responsabilités de chacun :
 - Engagement fixe de la part de l'employeur
 - Participants = solde du coût
 - Attribution des surplus aux participants
 - Permet aux participants d'assumer le risque de façon collective
 - Équité entre les différentes catégories de participants
- Réserve statutaire d'indexation (de sécurité) financée et dédiée prioritairement au financement de tout déficit éventuel ainsi qu'à l'indexation des rentes (pré et post retraite)

Réserve statutaire d'indexation

- Régime doit être financé en incluant une hypothèse d'indexation des rentes des participants avant et après la retraite (max. 4 % par année)
- L'indexation ne peut être automatique et garantie
- L'indexation est accordée (versée) si une évaluation actuarielle démontre que le régime demeure en surplus de capitalisation suite à l'attribution de celle-ci
- La réserve pour indexation sert donc de coussin de sécurité en cas de période plus difficile

Constitution annuelle de la réserve d'indexation

RÉPARTITION MOYENNE DE LA COTISATION VERSÉE ENTRE LE FINANCEMENT DES RENTES DE BASE ET L'INDEXATION



Pour un RRFS, on vise à établir une cotisation fixe et suffisante

Cotisations de l'employeur
(% salaire ou montant forfaitaire **fixe**)

+

Cotisations des employés
(% des salaires ou montant forfaitaire **fixe**)

Marge
d'équilibre
dynamique

Rente prédéterminée,
Réserve d'indexation,
Frais

Tous les participants d'un RRFS supportent le déficit

La réserve d'indexation sert prioritairement à absorber les pertes par rapport aux hypothèses :

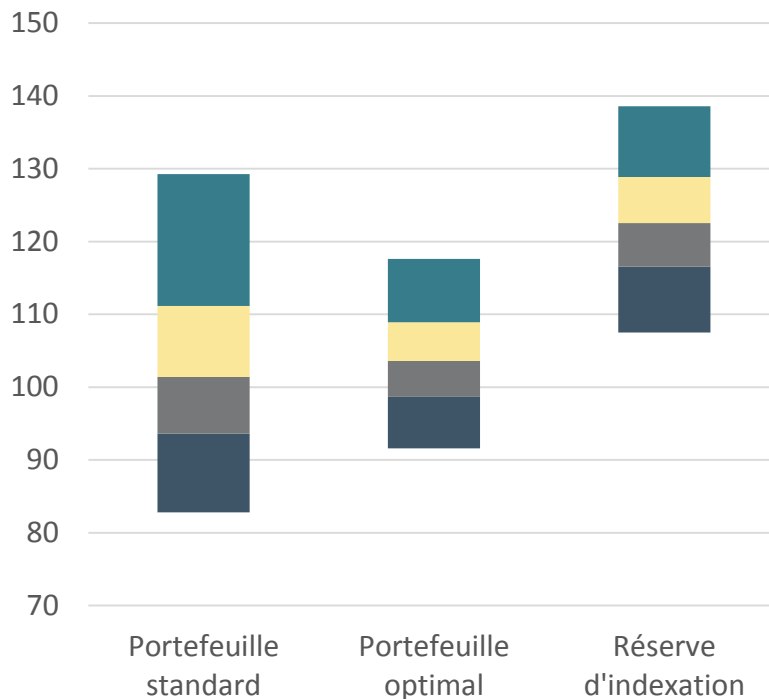
- Niveau standard moyen de la réserve visée :
 - Pour les actifs : 50 % à 80 % du passif
 - Pour les retraités : 20 % à 25 % du passif

Advenant une expérience très mauvaise :

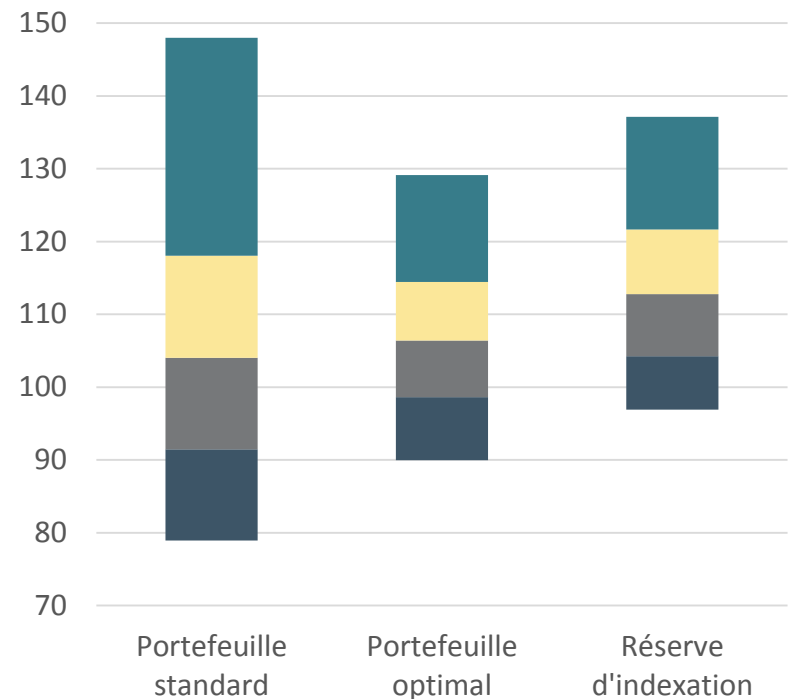
- Les participants actifs voient leur cotisation future augmenter (ou leur droit futur réduit) avec, par contre, une expectative de rétablissement éventuel (ils bénéficient des surplus futurs) :
 - Tout déficit est financé sur 15 ans
- Les retraités ne bénéficient plus d'indexation et leur expectative de se voir compenser pour leur perte est moins élevée que pour un participant actif

Gestion des risques : diminution du risque de déficit

Projection du ratio de capitalisation à l'année 2024



Projection du ratio de capitalisation à l'année 2034



Conclusion

L'avenir des régimes PD passe par une saine gestion des risques

Commencer par bien définir ses objectifs

... et comment s'y rendre (la politique de financement!)

Un échec est un succès si on en retient quelque chose.

Malcolm Forbes



QUESTIONS?



PBI

ACTUAIRES ET
CONSEILLERS

Prenons soin
de l'avenir...
aujourd'hui.

Stéphan Lazure, FICA, FSA
Associé
Conseiller principal